



## *Compte rendu - rencontre du Réseau Burkina Faso :*

Evolution du contexte socio-politique : comment poursuivre les dynamiques engagées dans le secteur de l'Eau et de l'Assainissement ?

Le 22 mars 2023,  
au siège de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Courbevoie.



*Avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et de l'Agence Française de Développement.*



## Mot d'introduction, Anne Belbeoc'h, Agence de l'Eau Seine Normandie :

Rappel des objectifs de cette rencontre, visant à identifier comment continuer à se mobiliser dans ce pays face au contexte et à échanger sur les différents projets. Pour cela l'Agence soutient depuis de nombreuses années le réseau ACTEA, qui prévoit d'attaquer sa 5<sup>e</sup> phase d'action.

Les agences de l'eau lancent un nouvel AAP visant à encourager les projets eau/assainissement sur les zones de coopérations institutionnelles, qui s'ouvrira de septembre 2023 à juin 2024 pour instruction au dernier trimestre 2024, plus d'informations seront prochainement diffusées par les agences et le pS-Eau.

## Amélie Guiot-Zimmermann, COCAC, Ambassade de France au Burkina Faso : éléments de contexte, situation sécuritaire et positionnement de la France au Burkina Faso

Malgré la diminution de ses ressources humaines (RH), l'Ambassade reste présente pour accompagner les acteurs de la coopération. Concernant la sécurité, la situation reste préoccupante depuis le coup d'Etat avec une augmentation des attaques comportant de nombreuses victimes. La situation politique est à l'arrêt et les rassemblements interdits.

Relations avec la France : départ de l'ambassadeur et des coopérants militaires, désengagement de la force spéciale française. Il s'agit de décisions souveraines respectées par l'ambassade de France qui s'adapte. On observe un rejet de la politique française mais pas du peuple français, c'est pourquoi le soutien financier de l'ambassade est toujours actif. Il y a une volonté, de la part du gouvernement du Burkina Faso de diversifier les partenariats, la France passe au même niveau que les autres, perte d'une position privilégiée. Il ne faut pas céder à la panique mais être résilient et innovant, tout en gardant ses précautions concernant les risques sécuritaires, y compris pour ceux qui connaissent depuis longtemps le Burkina Faso. Pour cela, la carte du MEAE est très régulièrement mise à jour pour votre sécurité et pour celle de vos partenaires.

Mme Hinda Poulain, du Centre de Crise et de Soutien du MEAE rappelle l'importance de consulter le site régulièrement, le quai d'Orsay ne donne que des avis mais dans le cas des projets humanitaires d'autres paramètres rentrent en compte. Il est important de contacter le centre de crise avant d'organiser un départ, les avis sont élaborés via les RH sur place dont le cœur de métier est la sécurité. Il s'agit d'évaluer la sécurité des ressortissants → penser à vous inscrire sur le fil d'Ariane avant toute mission !

### Questions/ Réponses

- Des bailleurs ont réduit leurs financements, avez-vous des exemples ?

Pas de messages officiels communiqués mais observation d'un frein dans les financements lors de jury. Priorisation d'autres zones géographiques en raison du contexte sécuritaire. Les porteurs de projets se retrouvent en difficulté. Il serait intéressant de compiler les retours des acteurs pour prévoir un plaidoyer.

L'AESN, le Fond Eau de la Métropole du Grand Lyon, la Région Bretagne ont rappelé le maintien du financement des projets au Burkina Faso, demandant toutefois plus de garanties (partenaire local solide, l'implication des autorités locales, notes de sécurité à fournir).

La conférence des Nations Unies encourage également à poursuivre les partenariats dans les pays fragilisés. Retrouvez ici la WASH Road Map : <https://www.washroadmap.org/calltoaction.html>.

- Il existe des craintes d'un scénario à « la malienne », les agences de l'eau ont ça en tête. Rien n'est acté mais on sent que les bailleurs sont un peu plus frileux. Existe-t-il une ligne rouge à ne pas franchir par le Burkina pour maintenir les financements publics français ?

La ligne rouge serait, comme au Mali, de faire appel à des sociétés privées pour la sécurité, cela arrêterait la coopération avec le Burkina Faso. Mais nous n'en sommes pas là et le gouvernement burkinabé ne se dirige pas pour le moment vers cette option.

- Pour un montage de projet sur Banfora, pour un APP de la région, il est demandé une note de sécurité. Existe-t-il un modèle et quels sont les points à y inclure ? Quels éléments faire apparaître ?

Il n'existe pas de modèle à proprement parler mais le pS-Eau peut vous aider sur le contenu et vous transmettre des exemples. L'ambassade peut aussi être consultée et vous donner des éléments. La position de la France est de soutenir les populations locales.

L'ONG INSO est également une source de renforcement des protocoles sécuritaires interne des associations et ONG (<https://ngosafety.org/>).

**Partage d'expérience du projet Nex'Eau, par ONG GRET :** intervient dans une zone où la sécurité évolue vite, le projet s'appuie sur l'ONEA. Le GRET les accompagne pour élaborer un plan d'intervention en situation de crise. Ce plan peut être partagé par l'ONEA. Concernant les communes, il faut continuer à accompagner les autorités pour qu'elles puissent jouer leurs rôles.

Le WASH Cluster Burkina Faso ([wash.im.bfa@gmail.com](mailto:wash.im.bfa@gmail.com)) est également une grande source d'information et de documentation.

### **Justin Bayili, réseau ACTEA et Perrine Bouteloup, pS-Eau : présentation des dynamiques du réseau Burkina-Faso et impacts du contexte sécuritaire sur le secteur EAH**

[Retrouver le power point en ligne.](#)

- Prochain programme du réseau ACTEA priorise certains acteurs, certaines thématiques pour répondre au mieux aux enjeux du secteur : focus sur les jeunes diplômés comme acteurs prioritaires et délégations spéciales qui ne maîtrisent pas toujours les compétences eau/assainissement, focus sur les articulations urgence et développement.
- Enjeux et défis du réseau : maintenir et renforcer les liens avec les autorités locales (Ministère de l'eau et de l'assainissement), identifier des financements locaux pour faciliter le développement d'initiatives avec d'autres associations locales, encourager les acteurs pour poursuivre les financements au Burkina (s'appuyer sur des acteurs locaux, toutes les zones ne sont pas dangereuses, informer de l'évolution du contexte).
- Evolution de la Coopération Décentralisée et Non Gouvernementale : on note une baisse du nombre de projets mais pas des financements traduisant des difficultés pour les plus petites associations composées de bénévoles à maintenir leurs activités. On note également une augmentation des interventions en zones urbaines, au détriment des zones rurales, en raison des conditions sécuritaires dégradées, et donc une réorientation des projets de développement vers des enjeux d'urgence.
- Impact de la dégradation des conditions sécuritaires :
  - o Déplacement des populations et pressions sur les zones d'accueil sur des zones d'ores et déjà fragiles ;

- Diminution de la qualité du service (quantité et qualité de l'eau distribuée) ;
- Augmentation du prix de l'eau ;
- Déstabilisation des instances de gestion en place : reprise en main des structures par des urgentistes, taux de recouvrement difficile, difficultés à suivre le nombre de points d'eau, éloignement des autorités communales.
- Recommandations pour le maintien des projets de coopération et de solidarité :
  - Travailler avec des partenaires de confiance ;
  - Travailler avec, et impliquer, les autorités locales (délégations spéciales, services techniques) ;
  - Développer des stratégies long terme, renforcer les autorités locales pour anticiper les chocs, savoir y répondre tout en planifiant le fonctionnement des services en post urgence.

**Pour aller plus loin :**

Note « [Nexus Urgence et Développement dans le cadre de la crise humanitaire au Burkina-Faso](#) », Experts Solidaires, 2022

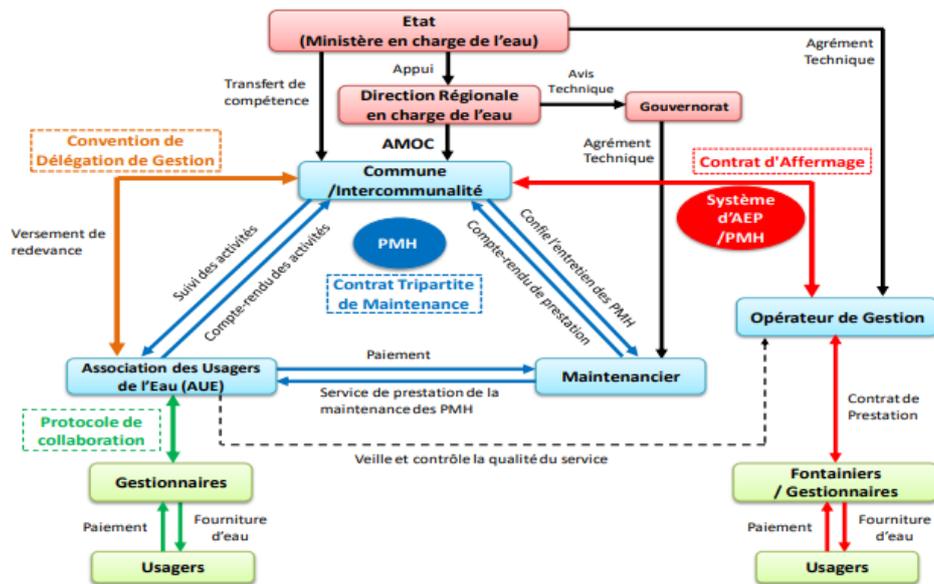
Rapports de recherches réalisés dans le cadre du projet Nex'Eau :

- [Quelle pérennité financière des services publics d'eau potable en temps de crise ?](#), URD, 2022
- [Déplacés au Burkina Faso : comment les prendre en compte dans la planification des services d'eau potable ?](#), URD, 2022

**M. Didié SANE, Direction Générale de l'Eau Potable au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso : rappel du cadre sectoriel et synthèse des enjeux du secteur EAH**

[Retrouver le power point en ligne.](#)

- ➔ Retour sur la Réforme du système de gestion, ses impacts et ses difficultés d'application ;
- ➔ Présentation du document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso et des changements majeurs que cela implique sur le secteur : à ce jour non voté mais servant de référence pour le secteur avec une mise à plat des nouveaux modes d'organisation et de gestion. Ce document cadre de gestion du service public de l'eau potable concerne l'ensemble des ouvrages hydrauliques d'AEP y compris ceux institutionnels (écoles, centres de santé...) et pastoraux hormis les ouvrages de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) et les ouvrages privés ;



- ➔ Retour sur le rôle, le positionnement et l'organisation des délégations spéciales ;
- ➔ Focus sur les enjeux du secteur :
  - Maintien et accroissement de l'accès à l'eau potable des populations ;
  - Prévention des maladies hydriques ;
  - Organisation de la gouvernance de l'eau.
- ➔ Actions à encourager :
  - Réaliser/réhabiliter des ouvrages sur les sites d'accueil des PDI ;
  - Renforcer le parc d'ouvrages hydrauliques dans les localités abritant des familles accueillantes des PDI ;
  - Définir un mécanisme d'entretien / réparation des ouvrages hydrauliques impliquant les PDI ;
  - Renforcer les sensibilisations / promotions de l'Hygiène et de l'Assainissement dans les localités et sites accueillant les PDI ;
  - Accompagner les PDI et les communautés accueillantes dans l'acquisition de kits de promotion et de maintien de l'hygiène ;
  - Renforcer les capacités des membres des délégations spéciales sur les dispositions relatives à la gestion du service public de l'eau ;
  - Poursuivre l'AMOC dans les zones accessibles par les services étatiques.

## Questions/ Réponses

- Les Associations des Usagers de l'Eau (AUE) restent au niveau des communes ou des quartiers ?

Les AUE sont à l'échelle des villages, avant on commençait les sensibilisations au niveau des villages maintenant on passe au niveau quartier avant de revenir dans les villages pour la mise en place des AUE.

- Concernant les recettes minimales à 150 000 Francs/ PMH, est ce que ce calcul inclut l'amortissement des ouvrages c'est-à-dire le remplacement des PMH ?

Ce montant inclut l'amortissement des ouvrages, on a pris le soin d'inclure l'inflation sur la base des prix communiqués par les différentes marques de pompes. Au minimum 80 000 Francs doivent être consacrés à la maintenance, le reste à l'épargne pour étendre les réseaux (investissement).

## Partages d'expériences :

### ➤ Sophie Lehideux et Christian Mampuya, ONG Kynarou :

[Retrouver le power point en ligne.](#)

L'ONG Kynarou intervient depuis 2016 au Burkina, principalement sur des enjeux d'accès à l'eau et de gestion des déchets. Elle porte une approche basée sur trois principes clés :

- Impliquer les parties prenantes et les bénéficiaires dès les phases d'études et d'identification et faire collaborer les bénéficiaires et les CT ;
- Impulser une dynamique partenariale avec les populations bénéficiaires et les communes en les responsabilisant pour une auto-appropriation ;
- Capitaliser pour reproduire dans des localités aux contextes similaires.

L'ONG inscrit ses actions avec un ancrage local fort, permis par la présence d'une équipe locale formée sur place et le co-portage avec des ONG locales afin de développer une expertise forte en matière de WASH (formation des artisans, assistance à la maîtrise d'ouvrage communale...).

Face au contexte sécuritaire, l'ONG a adapté son mode d'intervention en instaurant des mesures d'adaptations et de prévention au sein même de ses équipes. De même, la mise en œuvre des projets ont su évoluer avec les contraintes terrains :

- Zones difficiles d'accès ou inaccessibles : recherche de ponts avec des ONGs spécialisées dans l'humanitaire ;
- Disparition progressive de toute prédictibilité, et donc extrême difficulté à anticiper et programmer : privilégier les actions ciblées, pertinentes, inclusives et à fort impact dans un timing raisonnable, voir en confiant le suivi-post projet et la consolidation à un partenaire local expérimenté ;
- Intégration progressive de l'approche NEXUS Humanitaire-Développement-Paix dans la logique d'intervention des projets : pour renforcer la résilience des populations et consolider la paix.

### ➤ Christophe Mestre, CIEDEL :

Le CIEDEL est l'opérateur technique de différentes coopérations entre collectivités Françaises et Burkinabè, donc notamment le Grand Reims et la Région AURA.

Défis rencontrés par les parties prenantes (CIEDEL et Eau Vive, partenaire au Burkina) :

- Sécurité des RH et de leurs partenaires : il est indispensable de ne pas faire prendre de risques aux opérateurs locaux qui sont tout autant en danger que les expatriés. Il y a une stratégie, de la part des groupes armés, visant à ne plus avoir de représentants des politiques nationales, le recours au relais locaux représente donc aussi un risque et mieux vaut privilégier les missions en France qu'au Burkina.
- Nécessité de fournir des services publics avec de nombreuses pressions des extrémistes qui rejettent toutes redevances ou impôt, et donc ciblent les mécanismes financiers des services d'eau.
- Continuité des financements : la question de maintien d'un lien est indispensable or lorsqu'il devient impossible pour les représentants français de se rendre sur place, la qualité partenariale diminue. Les relations de solidarités se réduisent et la possibilité de mobiliser des soutiens se réduit également.

Au niveau politique, de nombreuses questions se posent aussi auprès des acteurs français : la détérioration de la qualité de la relation entre les 2 états influence une partie de l'opinion française qui ne comprend pas l'intérêt à continuer à appuyer des représentants d'un Etat qui ont des positions présentées par les médias comme « anti-français ». S'il n'y a pas une information de qualité, il peut y avoir des conséquences qui vont jusqu'à suspendre les relations.

A partir de ces enjeux, il est important de réfléchir, au-delà des services essentiels à développer, des projets d'accès à des revenus (AGR) pour permettre la vision d'un avenir meilleur.

➤ **Lucie Kaboré, Vergnet Burkina Faso :**

[Retrouver le power point en ligne.](#)

Vergnet Burkina Faso réalise la gestion via affermage des réseaux d'AEP sur 9 zones au Burkina Faso dans 5 régions.

Difficultés rencontrées en tant qu'opérateur de services :

- Fluctuation des consommations en raison des déplacements de population ;
- Fluctuation des prix de l'eau et mise en place de distributions gratuites en zones de crises impactant la viabilité financière des services d'eau ;
- Difficulté de collecte des redevances (retards, impossibilité et refus de paiement) ;
- Faible implication des communes dans le suivi des services ;
- Faible information/sensibilisation de la population sur la délégation des services, le rôle des gestionnaires et les composantes d'un service de l'eau.

**Questions/ réponses :**

- Comment faites vous pour l'intervention des plombiers dans la chaîne de réalisation des forages ?

Christian Mampuya, ONG Kynarou : Généralement, nous apportons un appui en terme d'équipement et de formation à ces maintenanciers. Ils se voient renforcés en termes de capacités, nous ne travaillons pas vraiment avec des « plombiers » mais avec des maintenanciers identifiés à l'échelle communale.

- Quelles sont les activités menées dans le cadre de la coopération avec Zorgho en terme de renforcement des acteurs ?

Christophe Mestre, CIEDEL : L'intervention du Grand Reims est née en 2007 d'une demande de l'ONEA au moment d'un processus de décentralisation. L'ONEA qui est concessionnaire et délégataire sur une dizaine de communes a fait appel à Eau Vive et le CIEDEL pour intervenir sur 7 communes pour faire un travail de renforcement des réseaux et des formations pour amener ces communes à un équilibre financier et technique. Il était demandé de réaliser des formations auprès des techniciens et agents de l'Etat. C'est ce travail que nous faisons depuis 2007 et jusqu'à aujourd'hui auprès des délégataires ou dans le cas des régies auprès des 20 communes d'intervention et même au-delà des communes de coopération. La commune de Zorgho peut aujourd'hui réaliser ses propres investissements sans appui extérieur.

- Problème pour contrôler le travail des entreprises, il faut que ceux qui contrôlent aient les compétences. On essaye de capitaliser pays par pays mais ce n'est pas toujours facile. Comment faire ?

Mireille Murawski, ONG ACAD : Deux coopérations se sont arrêtées, mais une continue. Le travail d'appui à la gouvernance consiste à travailler avec la direction de l'hydraulique. En ce qui concerne les travaux, on capitalise les entreprises dont on connaît la qualité et on fait contrôler les travaux par les directions de l'hydraulique. Ils n'ont pas toujours les budgets, nous leur fournissons un appui budgétaire en ce sens.

Le réseau ACTEA peut aussi vous aiguiller pour identifier les entreprises selon les domaines et zones d'interventions.